Justificatif de parution

Justificatif généré le 03/08/2022

Support de parution : Actu-Juridique.fr

Date de parution : 03/08/2022
Département : (75) Paris
URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/624135
N° d'annonce : 624135

Suivant acte SSP en date du 01/08/2022, il a été constitué une société civile immobilière présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination :

PAN HOLTZHEIM

Capital social : 1.000 euros correspondant à 1.000 parts sociales entièrement libérées.

Siège social : 7 Place d'Estienne d'Orves – 2 rue de Clichy, 75009 – Paris.

Objet : La société a pour objet l'acquisition, la construction, la rénovation, la gestion, l'exploitation, en vue de leur location, et la cession, de tous biens et droits mobiliers ou immobiliers de toute nature, de tous portefeuilles immobiliers dont elle pourrait devenir propriétaire, directement ou indirectement, notamment par voie de création de sociétés ou groupements nouveaux, d'acquisition, construction, échange, apport ou autrement.

Durée : 99 années.

Agrément de cession de parts : librement cessibles

Gérants : Monsieur Bouquery Vivian Frank Jaromir, né le 23 octobre 1978 à Paris, 17e, demeurant 43 avenue Guynemer, 94100 Saint Maur des Fosses, de nationalité française.

La société sera immatriculée au RCS de Paris.

Vérifier la validité de l'annonce
Code de vérification : aeIjCOs1i
https://digitalisation.actulegales.fr/#aeIjCOs1i

EURO-QUALITY SYSTEM ISO 9001

Habilitation : Le support Actu-Juridique.fr est habilité à publier les annonces judiciaires et légales pour l'année 2022 dans les départements de Paris - 75 (arrêté du 30/12/2021), Seine-et-Marne - 77 (arrêté du 10/12/2021), Yvelines - 78 (arrêté du 28/12/2021), Essone - 91 (arrêté du13/12/2021), Hauts-de-Seine - 92 (arrêté du 16/12/2021), Seine-Saint-Denis - 93 (arrêté du 22/12/2021), Val-de-Marne - 94 (arrêté du 31/12/2021) et Val d'Oise - 95 (arrêté du 24/12/2021)